

Du papier au numérique

Le CDG06 s'engage
pour une gestion
publique plus agile



Édito du Président

Le CDG en bref

Un label et des équipes renforcées

Ils sont le CDG

On vous présente
Isabelle Derouffet

Archivage

“SESAM” dématérialise
vos archives

Le CDG06 accueille
les archivistes des CDG PACA



6 à 8

Infos RH

3

Des réunions d'infos très suivies



Un guide pour décrypter la protection sociale complémentaire

4

Bilan des nouveaux contrats santé et prévoyance

5



RSU
2024

Un accompagnement renforcé

9

10

Promotion interne et CST

La dématérialisation s'invite dans les process

10

Secrétaires de mairie

Le réseau SGM s'organise

11

Médiation

Un outil précieux pour apaiser les tensions internes

11

Accompagnement psychologique

Qu'est-ce que le débriefing psychologique ?

12

Hygiène et sécurité

Retour sur le 9^e rendez-vous des conseillers de prévention

L'actualité du service

13

Concours

Les épreuves du 1^{er} semestre

14

Emploi

Un forum pour découvrir les métiers de la fonction publique

15

Adresse : 33, avenue Henri Lantelme – CS 70 169 – 06 705 Saint-Laurent-du-Var CEDEX – Tél. : 04 92 27 34 34 – Courriel : contact@cdg06.fr
Directeur de la publication : Jean-Paul David, Président du CDG06, Maire de Guillaumes, conseiller régional
Comité de rédaction : Pierre-Paul Léonelli, Directeur Général; Laure Mailho-Napierala, responsable communication
Avec la collaboration : l'ensemble du personnel du CDG06 – Graphisme et mise en page : Stéphanie Betti
Impression : Imprimerie CEF Nice



L'ÉTÉ EST LÀ !

Nous avons la chance de vivre dans un magnifique département où chaque habitant peut, le temps d'une journée, profiter d'un bain dans la Méditerranée, d'une flânerie dans les ruelles d'un de nos magnifiques villages et d'une ballade en pleine nature au cœur du Mercantour...

L'été c'est aussi, pour de nombreux agents de nos collectivités, une période durant laquelle leurs conditions de travail sont plus difficiles car soumises aux fortes chaleurs qu'ils exercent leur activité en extérieur ou dans des locaux parfois inadaptés.

Les épisodes caniculaires que nous rencontrons sont un véritable défi pour les collectivités territoriales qui doivent préserver la santé et la sécurité de leurs agents. Le 30 juin dernier, une circulaire du ministre Laurent Marcangeli prise en application du décret n° 2025-482 du 27 mai 2025 a mis en œuvre le "Plan canicule" dans les services publics. Ce texte détaille l'ensemble des mesures à mettre en œuvre par les employeurs territoriaux pour protéger leurs agents des risques liés aux fortes chaleurs.

Face à ces risques, les services "Hygiène et Sécurité" et "Médecine de prévention" du CDG06 tiennent un rôle essentiel d'information et d'accompagnement des employeurs dans l'identification et la gestion des risques liés à la chaleur.

Sur le terrain, nos référents de prévention apportent aux services des ressources humaines les préconisations techniques et organisationnelles qui permettent de protéger les agents exposés à ces conditions extrêmes tout en veillant au maintien de leur activité. Leurs visites de terrain sont essentielles pour appréhender la réalité des situations et déterminer ainsi les actions à mener. Le service de médecine professionnelle conseille les agents sur les conduites à tenir afin de mieux gérer la chaleur et de ne pas se mettre en danger sur le lieu de travail. Un suivi particulier est également apporté aux agents vulnérables.

Nos équipes sont également un canal d'information important pour les collectivités : rappel de la réglementation, fiches pratiques, informations au F3SCT...

La gestion des risques liés aux fortes chaleurs relève d'une responsabilité collective impliquant l'ensemble des acteurs territoriaux : collectivités, services du centre de gestion, agents territoriaux. La protection renforcée ainsi apportée aux agents préserve leur santé et permet de maintenir la continuité des services publics dans des conditions de sécurité optimales.

Je vous souhaite de passer un bel été !

Jean-Paul David

Président du CDG06

Maire de Guillaumes

Conseiller régional

LE CDG06 RÉCOMPENSÉ POUR SES ACTIONS

Adhèrent de la charte d'engagement

Qualité de Vie et des Conditions de Travail en



Initiée à la fin de l'année 2022, le CDG06 a mis en place une démarche QVCT afin de réinterroger ses pratiques et de procéder à un état des lieux des conditions de travail offertes aux agents de l'établissement. Un binôme a été désigné pour porter la démarche qui a été voulue participative et représentative de la diversité des personnels de l'établissement. Des enquêtes ont notamment été menées par des groupes de travail motivés et soucieux de porter la parole de tous les collaborateurs.

Cet engagement s'est vu récompensé par l'obtention du Label QVCT décerné par l'ANACT-ARACT après une étude des actions menées et de certaines conditions à remplir. Outre la récompense du travail collaboratif fourni, ce label est également un atout d'attractivité de l'établissement, dans un contexte où la marque employeur croît en importance sur le marché de l'emploi.



BIENVENUE À...

Ressources Humaines interne



John Ranjamalala

La gouvernance de notre établissement a souhaité développer et dynamiser la fonction RH interne qui est désormais en charge du processus de paie. Dans cet objectif, John a rejoint notre équipe le 17 mars 2025 en tant que gestionnaire de paie et ressources humaines.

Il est titulaire d'un master en Ressources Humaines. Après 2 années d'alternance à l'INRIA, il a ensuite occupé un premier poste de Gestionnaire carrière et paie au sein de l'Université Côte d'Azur, en CDD.

Fort de ces expériences enrichissantes dans la fonction publique, John s'est rapidement adapté à l'environnement territorial et acquiert quotidiennement de nouvelles connaissances pour occuper au mieux ses fonctions au service des agents du CDG06.



Nos nouveaux archivistes-itinérants



Axel Fourcaud

Diplômé en histoire, civilisations et patrimoine, Axel a un riche parcours dans le monde des bibliothèques et de la documentation qui lui permet de transférer ses compétences dans celui des archives

Il assure désormais le traitement des archives, le conseil et l'accompagnement à la bonne conservation de vos données.



Ambre Martines

Ambre a rejoint l'équipe le 15 juillet. Titulaire d'un diplôme universitaire spécialisé en mondes du document, elle a une très bonne connaissance des principes régissant la gestion, la conservation et la valorisation des archives dans l'environnement papier et électronique.

Expérimentée, Ambre vous accompagne dans le traitement, la gestion et l'organisation de vos documents, la transmission des savoir-faire auprès des agents et des référents.

Leur intégration au sein du CDG06 s'inscrit dans le cadre du développement de l'expertise dans le domaine de la gestion de l'information et des données.



ILS SONT LE CDG06...

Rencontre avec Isabelle Derouffet, infirmière en santé au travail

Qui es-tu ?

Je suis née le 13 décembre 1973 à Nice. J'ai grandi dans le quartier Gorbella. Très jeune, j'ai voulu être infirmière. En 1992 après mon bac, j'intègre l'école d'infirmière du CHU et je commence ma carrière d'infirmière hospitalière le 2 janvier 1996.



Quel est ton parcours ?

J'ai débuté en dermatologie au CHU où je suis restée 17 ans. J'ai eu la chance de côtoyer des chefs de service passionnants qui m'ont fait confiance. Avec le Professeur Ortonne, nous avons ouvert l'École de l'Atopie pour les enfants. J'ai obtenu le certificat d'éducation thérapeutique du patient. Avec le Professeur Lacour, nous avons ouvert le centre de référence des épidermolyses bulleuses de Nice. Parti de rien, c'est grâce aux appels à projets, aux aides du Crédit Mutuel, Rotary, Lions, OGCNice que ce formidable centre a ouvert.

En 2008, ma fille est née et c'est devenu difficile pour moi en tant que maman d'être confrontée à la douleur des enfants lors des soins. J'ai présenté un projet professionnel à l'École d'infirmière qui m'a recrutée comme formatrice à l'école d'aide-soignante. J'y suis restée 4 ans.

Je suis ensuite revenue à l'hôpital dans le service de soins palliatifs, un service extraordinaire où on a mis en place de beaux projets "jusqu'au bout de la vie" : des mariages, des pacs...

Puis, j'ai occupé le poste de coordinatrice de la médecine du travail. Cette fonction m'a tout de suite plu, j'ai passé mon diplôme de médecine du travail en 2020.

La période COVID est alors arrivée. On a mis en place au CHU les centres de vaccination, la protection des agents vulnérables, les centres de dépistage... Au sortir du COVID, en septembre 2021, j'ai fait une candidature spontanée auprès du Dr Bily du CDG qui m'a rappelé dans le quart d'heure. Après une journée d'immersion, j'ai intégré l'équipe du CDG. Le CDG est une institution à taille humaine, bienveillante où on peut mettre en place des projets, prendre en charge correctement les agents. Une relation de confiance se noue dans les collectivités, ce travail fait sens, tu te sens utile.



Une journée de travail type ?

En collectivité, après un point avec le référent RH, je réalise environ 17 visites/jour avec parfois une visite de locaux

pour vérifier si les conditions de travail d'un agent sont en adéquation avec son état de santé. Ces visites permettent une bonne prise en charge de la santé d'agents parfois en rupture de soins.

Dans le cadre de la pluridisciplinarité, j'interviens aussi avec le service Hygiène et Sécurité. Cette complémentarité m'apporte beaucoup et elle nous permet de faire des rapports très étayés et des préconisations complètes pour la collectivité. Il y a aussi les journées au CDG pour des visites et aussi le travail administratif.

Un fait marquant dans ta carrière ?

La création du centre de référence mais aussi la protection des agents du CHU et des soignants pendant la période COVID. J'assurais la gestion des centres de vaccination au CHU. On avait des listes d'attente impressionnantes. Ça a été non-stop de mars à juillet 2020 puis ça a repris en octobre avec les dépistages et les vaccinations...

Qu'est ce qui t'intéresse le plus dans tes missions ?

Mettre en adéquation les conditions de travail des agents et leurs problématiques de santé pour éviter que leur état de santé ne soit altéré, qu'ils soient absents : le travail ne doit pas rendre malade.

J'aime aussi découvrir la richesse des métiers rencontrés et des relations interhumaines.

Une qualité et un défaut ?

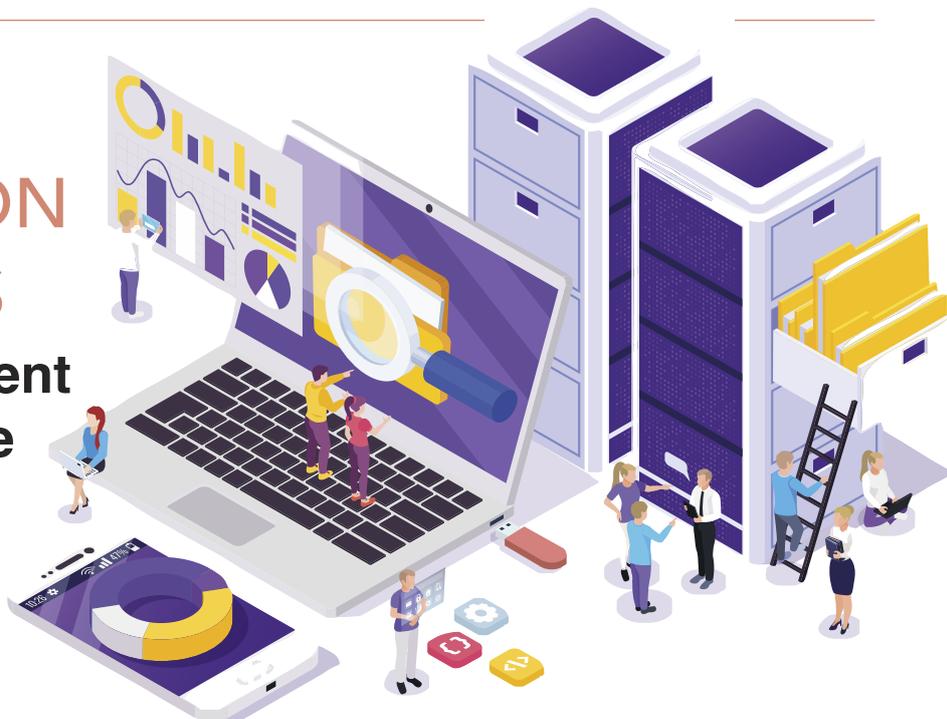
En qualité, la bienveillance.

En défaut, le Dr Bily dira que je suis râleuse mais moi je dirais que je suis tenace.



CONSERVATION DES ARCHIVES

Un premier versement dans notre Système d'Archivage Électronique "SESAM"



Le développement de la dématérialisation est un enjeu incontournable pour les collectivités territoriales. Les évolutions technologiques et réglementaires les incitent à produire toujours plus d'informations dans l'environnement numérique, qu'il s'agisse de la mise en concurrence pour la passation des marchés publics, de la demande d'autorisation de droit du sol en urbanisme ou encore, des processus et des flux financiers. De nombreuses plateformes sont mises à leur disposition pour instruire et suivre leurs dossiers.

C'est dans ce contexte que l'accompagnement de l'archiviste s'est adapté à l'évolution des environnements papier et numérique: conseil technique sur les projets de dématérialisation, sensibilisation individuelle et collective, structuration d'arborescences, identification et sélection des archives à valeur probante...

Les archivistes du CDG06 interviennent auprès des collectivités en fonction de leurs attentes respectives et dans le respect de la réglementation applicable tant pour les archives papier que pour les archives électroniques: respect des durées de conservation, élimination soumise au visa du Directeur des Archives départementales...

Chaque collectivité doit être en mesure d'assurer les conservations historiques incombant à certaines données telles que les permis de construire et de conserver ses dossiers papiers. L'équivalent électronique est le Système d'Archivage Électronique (SAE) qui garantit la conservation dans des conditions répondant aux normes de sécurité et d'archivage.

Depuis 2021, le CDG06 propose un Système d'Archivage par l'intermédiaire de la plateforme d'archivage SESAM (Système Électronique Sécurisé d'Archivage Mutualisé)

et une infrastructure technique. Un logiciel d'archivage (asal@e) est également proposé. Ce dernier est mis à disposition par le CDG59 afin d'optimiser les coûts liés au développement et au maintien du système et de créer un réseau intercentres de gestion.

Après analyse interne du fonctionnement de la collectivité, l'archiviste conçoit, en collaboration avec les référents du projet, une stratégie de collecte des données intégrant la production, les circuits internes et les outils déjà déployés. Une fois cette analyse réalisée, les modalités d'utilisation du SAE et l'intégration des données sont définies.



Chronologie d'une mission réussie par Marion Allix, archiviste du CDG06

Accompagnement du service des Marchés publics de Peymeinade



🗨️ Suite à une présentation du SAE en visio auprès des collectivités, nous avons eu un premier rendez-vous avec M. Fauret, élu en charge de ces questions et Maggy Peiellon de la direction générale afin de leur préciser les différentes étapes d'intervention pour la mise en place du projet.

Après validation de la démarche et détermination du service pilote, j'ai travaillé avec le service pour inventorier leur production documentaire ainsi que le circuit des documents au sein de la mairie. Cet inventaire a mis en évidence les documents originaux numériques sous la forme de fichiers bureautiques devant être conservés en priorité, en particulier les documents engageants comme les pièces contractuelles des marchés.

L'archivage dans un SAE devant être précédé d'une phase de tri et de sélection des documents, une réflexion a été menée avec le service sur la mise en place d'un plan de classement de leur arborescence pour structurer leurs dossiers et fichiers afin de faciliter les recherches. Des règles de nommage ont ensuite été définies ainsi que les éléments à faire figurer dans le nom des fichiers (numéro du marché, numéro de lot, nom du marché, typologie du document).

Le service a par la suite été autonome pour mettre en application le plan de classement et les règles de nommage sur ses dossiers courants.

En 2024, j'ai commencé à trier les arriérés des dossiers de marchés dématérialisés. Il s'agissait à mon tour d'appliquer le plan de classement et les règles de nommage afin de préparer les dossiers à leur versement dans le SAE. Cette action m'a permis de réaliser des éliminations. Le service avait, pour sa part, isolé tous les dossiers de marchés dont les originaux étaient sur support papier et déjà conservés dans le local d'archivage ; les exemplaires numériques n'étant en majorité que des documents de travail ou des scans.

Au total, 10 Go ont été proposés à l'élimination et visés par le Directeur des Archives départementales.

Un premier versement dans le SAE a été réalisé le 9 décembre 2024. Je continue maintenant à trier et classer les dossiers de marchés pour poursuivre les versements cette année.

Les autres démarches d'archivage électronique

- Un tableau de gestion mixte, réalisé avec le service Concours du CDG06, a été validé par le directeur des Archives départementales et un versement de flux est prévu au plus tard en fin d'année ;
- Un accompagnement des services administratifs du SMED débuté en 2024 en vue d'assurer la conservation des données natives numériques : révision du plan de classement de l'ensemble de l'arborescence et conseils sur la composition du nommage ;
- L'adhésion de Beaulieu-sur-Mer s'est récemment finalisée pour une intervention après des services urbanisme et ressources humaines ;
- Des adhésions à SESAM sont en cours pour Cap-d'Ail, Saint-Jean-Cap-Ferrat et La Turbie.

Fort de ses expériences, le service fait partie du groupe de travail sur l'archivage électronique du réseau national des CDG.



RÉSEAU DES ARCHIVISTES ITINÉRANTS

Une réunion enrichissante au CDG06

Le 27 février dernier, le CDG06 organisait pour la première fois la réunion des archivistes itinérants des CDG de la région PACA.



Les archivistes des CDG PACA accueillis par notre Directeur Général Pierre-Paul Léonelli et l'équipe de la mission Archivage du CDG06

Cette réunion a permis aux archivistes du CDG06 d'échanger avec leurs pairs sur les spécificités du métier et les évolutions sociétales qui impactent leurs missions : les transferts de compétences, la dissolution de structures, la dématérialisation des processus (marchés publics, urbanisme, finances). En effet, l'exercice de ce métier nécessite de connaître l'environnement territorial, ses domaines de compétences et ses structures pour être en capacité d'analyser les données et en déterminer le sort au niveau historique. Les relations avec la direction des systèmes d'information, les délégués à la protection des données et la direction générale sont indispensables à la réussite des actions à mener sur le terrain.

La communication avec les services à travers des actions de sensibilisation est également essentielle : elle permet la mise en place et le maintien d'une culture de gestion des archives.

Les modalités d'intervention sur la préparation des données à l'archivage électronique ont été largement abordées car elles sont au cœur de la conduite du changement et nécessitent un important travail pédagogique afin de s'approprier la démarche et ses différentes étapes.

Les échanges ont également porté sur les outils expérimentés, les méthodes qui accompagnent l'action avec les services pilotes et les écueils à éviter.

Un partage sur les approches métier

La méthode archivistique a également été au cœur des échanges. Il s'agit des modalités de réalisation du diagnostic du fonds. Cette étape est le préalable à toute intervention car il permet d'identifier le travail à réaliser, comprendre les attentes de la collectivité, l'aider à formuler son besoin en ayant des perspectives sur la gestion de ses informations et de chiffrer les actions à mener sur le terrain.

C'est aussi l'occasion de constater les conditions environnementales des missions et de se questionner sur les audits techniques réalisés par les collectivités.

Les outils de gestion ont aussi fait l'objet de nombreux échanges, notamment pour centraliser et exploiter les données ainsi que la réalisation des inventaires visant à optimiser les délais de recherche des documents.

Sur l'exercice du métier et les conditions d'organisation du travail, il a été mis en évidence des fonctionnements parfois différents : les dotations en termes d'équipement, les exemples d'évaluation du degré d'isolement, les éventuels risques liés au contexte de travail.

Cette journée d'échanges très enrichissante a permis de faire émerger de nombreuses idées et constater la densité des plans de charges des archivistes itinérants, confirmant l'intérêt de renouveler ces rendez-vous.

Un métier au cœur de la gouvernance de la donnée

RÉUNIONS D'INFORMATION STATUTAIRE

Une forte mobilisation pour décrypter les évolutions statutaires et RH

Les 28 avril et 26 mai derniers, les élus et gestionnaires RH ont eu l'opportunité de participer à deux réunions d'information organisées par notre service juridique et gestion RH. Ces rendez-vous, accueillant chacun 100 participants, ont apporté un éclairage sur les enjeux liés à l'évolution du cadre statutaire et des pratiques RH.

Un programme riche et stratégique

Au cœur des échanges, plusieurs thématiques majeures :

- Les nouveautés relatives à la promotion interne et au RSU 2024 : une mise à jour essentielle pour gérer ces deux dossiers RH ;
- L'étude et l'interprétation des derniers textes et jurisprudences statutaires : un décryptage précis des évolutions juridiques permettant aux acteurs RH et aux élus d'ajuster leurs pratiques avec sérénité.

Une expertise collective au service des participants

L'équipe du service juridique et gestion RH était mobilisée pour assurer des présentations claires, illustrées par des cas concrets et des analyses pointues. Les échanges, riches et interactifs, ont démontré une réelle volonté des collectivités de s'adapter aux évolutions et de renforcer leurs compétences dans la gestion RH.



Julien Varlet
et Aline Massa



Marion
Ors-Isaïa
et Nathalie
Charrier



INDISPONIBILITÉ PHYSIQUE

Des journées d'échanges organisées par le service Juridique et Gestion RH

Deux journées d'échanges riches en discussions et en apprentissages se sont tenues à Roquefort-les-Pins et à La Trinité, autour du thème "l'indisponibilité physique : procédures et études de cas".

Ces rencontres ont été animées par deux expertes du CDG06, Solveig Deshayes et Angélique Duchateau, permettant aux participants de se réunir en petit comité afin d'échanger sur leurs cas concrets et partager leurs expériences.

Face à l'intérêt suscité par cette thématique, de nouvelles rencontres sont prévues à partir de septembre sur le territoire départemental.

Pour plus d'informations contactez jurisante@cdg06.fr

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC)

Un guide pour les employeurs territoriaux



En mars 2025, en collaboration avec la commission restreinte du CDG06, le service PSC du CDG06 a réalisé un guide sur la Protection Sociale Complémentaire dans la FPT. Diffusé à l'ensemble de nos partenaires, il apporte des informations réglementaires et pratiques sur la PSC et la mise en œuvre de la participation financière des employeurs ainsi que sur les contrats collectifs proposés par le CDG06 depuis le 1^{er} janvier 2025.

Conventions de participation Santé et Prévoyance 2025-2030 du CDG06 : un démarrage réussi

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le CDG06 met en œuvre 2 contrats collectifs de protection sociale complémentaire permettant aux employeurs territoriaux des Alpes-Maritimes de protéger leurs agents sur les risques Santé et Prévoyance à des conditions attractives.

Bilan des adhésions au 1^{er} juillet 2025

| Contrat Prévoyance | |
|-----------------------------------|-----------------------------|
| à adhésion obligatoire des agents | |
| 109 employeurs adhérents | 5 400 agents couverts |

| Contrat Santé | |
|-----------------------------------|---|
| à adhésion facultative des agents | |
| 52 employeurs adhérents | 952 agents couverts + 598 ayants droit (conjoints et enfants) |



RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2024

Le CDG06 poursuit son accompagnement auprès des collectivités

Dans le cadre de la nouvelle campagne du RSU 2024, les collectivités ont jusqu'au 31 octobre 2025 pour saisir leurs données. Face au succès des ateliers pratiques proposés l'année dernière, le CDG06 renouvelle son engagement et enrichit son offre pour accompagner les responsables RH.

Des ateliers renforcés et plus accessibles

Afin de faciliter la collecte de données et de lever les incohérences lors des saisies, les ateliers pratiques reprennent et se délocalisent :

- 4 ateliers ont eu lieu à la CAPG, la CCAA, la CCPP et à Saint-Sauveur-sur-Tinée ;
- 10 ateliers sont organisés directement au CDG06.

Ces ateliers offrent un accompagnement personnalisé avec des démonstrations et des échanges interactifs pour garantir une saisie des données simplifiée et conforme aux attentes.

Les inscriptions sont ouvertes !

Toutes les dates et modalités sont disponibles sur le site internet du CDG06.

Une permanence téléphonique est ouverte tous les après-midi pour répondre aux questions des responsables RH.

Pour en savoir plus :
rsu@cdg06.fr

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE PROMOTION INTERNE 2025

La dématérialisation au service des gestionnaires RH

La campagne de promotion interne est officiellement lancée ! Pour la première fois, elle sera entièrement dématérialisée, marquant une avancée significative dans la modernisation des processus administratifs.

Grâce à cette dématérialisation, les gestionnaires RH bénéficient d'un dossier allégé et optimisé, avec une interface intuitive permettant un suivi fluide des candidatures. Chaque étape accessible en ligne garantit une gestion plus efficace des dossiers.

Parmi les principaux avantages de cette digitalisation :

- réduction des délais de traitement grâce à une transmission instantanée des documents ;

- Sécurisation et centralisation des données ;
- Accessibilité améliorée, permettant aux gestionnaires de suivre les candidatures à tout moment et en tout lieu.

Dates clés à retenir

- **1^{er} mai au 4 juillet 2025** : ouverture de la plateforme AGIRHE pour la saisie des candidatures ;
- **5 juillet 2025** : clôture de la plateforme pour les saisines ;
- **1^{er} octobre 2025 au plus tard** : publication de la liste d'aptitude.



La promotion interne des secrétaires généraux de mairie vers le grade de rédacteur aura lieu, quant à elle, courant d'octobre.



LA SAISINE DU CST désormais 100 % dématérialisée !

Depuis le début de l'année, la saisine du Comité Social Territorial (CST) est entièrement digitalisée. Cette évolution offre plusieurs avantages :

- **Simplicité et rapidité** : les dossiers sont transmis plus efficacement et les gestionnaires gagnent du temps.
- **Traçabilité et transparence** : chaque demande est enregistrée et suivie en temps réel.

- **Diminution de la charge papier** : Une gestion plus écologique et plus fluide des dossiers.

La gestion des instances statutaires s'inscrit dans la dynamique de modernisation administrative, plus fluide et mieux adaptée aux besoins des collectivités et des services RH.

RÉSEAU DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE

Top départ pour cette nouvelle mission du CDG !

Le 29 septembre prochain, le CDG06 accueillera à la salle Ferrière de Saint-Laurent-du-Var l'ensemble des Secrétaires Généraux de Mairie (SGM) du département pour le lancement officiel du réseau des SGM.

Les Secrétaires Généraux de Mairie occupent une fonction stratégique au sein des communes, travaillant quotidiennement aux côtés des élus et gérant une diversité de dossiers complexes. Pour mieux accompagner ces professionnels, un questionnaire a été transmis fin 2024 afin de recueillir leurs besoins et attentes. Les résultats de cette enquête seront le point de départ pour prévoir les futures actions du réseau.

Une dynamique à construire ensemble

- lancer officiellement le réseau des SGM et poser les bases d'un dispositif collaboratif efficace ;
- recueillir les attentes et les besoins des participants pour orienter les actions à venir.
- favoriser les échanges et la mise en relation entre professionnels partageant des problématiques similaires.
- présenter les ressources et outils que le CDG pourra mobiliser pour accompagner ces agents dans leurs missions.

La rencontre du 29 septembre vise plusieurs objectifs essentiels :

Ce nouveau réseau représente une avancée significative pour les SGM, qui pourront bénéficier d'un espace de partage, d'entraide et de montée en compétences. Cette initiative s'inscrit dans la volonté des CDG de mieux structurer l'accompagnement des collectivités et de renforcer l'appui aux professionnels de terrain.

La mobilisation lors de cette première réunion sera décisive pour définir les orientations futures du réseau et garantir un soutien à la hauteur des enjeux auxquels ces acteurs majeurs des collectivités sont confrontés.

LA MÉDIATION Un outil renforcé pour accompagner les collectivités

Depuis 2022, la mission de médiation du CDG06 offre aux collectivités une solution précieuse pour faciliter le règlement des litiges entre agents ou avec des élus. Initialement pensée pour gérer les conflits interpersonnels dans le cadre de procédures précontentieuses ou non, cette mission a rapidement évolué pour répondre à des besoins plus vastes et plus complexes.

Il est apparu que les demandes des collectivités ne se limitaient pas aux différends entre deux personnes. De nombreux services ont sollicité la médiation pour gérer des tensions internes impliquant plusieurs agents lorsque les relations au sein d'une équipe devenaient délicates et que les responsables étaient dépassés par la situation. Face à ces enjeux, la médiation s'affirme comme une réponse structurante et efficace pour :

- désamorcer les tensions collectives et restaurer un climat serein ;
- créer un espace de dialogue ouvert entre les agents concernés ;
- favoriser une meilleure compréhension mutuelle pour prévenir les conflits futurs.
- accompagner les responsables de service dans la gestion des relations humaines.

Des médiateurs formés à la médiation collective

Le CDG06 a formé ses médiateurs à la conduite de médiations collectives. Grâce à cette expertise élargie, les collectivités peuvent désormais bénéficier d'un accompagnement spécifique pour apaiser les tensions au sein de services entiers et retrouver une dynamique de travail harmonieuse.

Pour en savoir plus :
mediations@cdg06.fr



LE DÉBRIEFING PSYCHOLOGIQUE APRÈS UN ÉVÈNEMENT TRAUMATISANT

Comprendre pour mieux accompagner



1 Qu'est-ce que le débriefing psychologique ?

Le débriefing psychologique est une intervention de soutien réalisée peu après un événement vécu comme stressant voire traumatisant par la personne (ex : agression verbale et/ou physique, accident, incendie, suicide).

Il s'agit d'une technique, élaborée en 2 étapes, menée par un professionnel de la santé mentale.

Cette pratique permet de prendre en compte, dans cet espace de parole, le vécu douloureux de la victime qui peut verbaliser ses émotions dans un cadre structuré et sécurisant.



5 Pourquoi est-ce important ?

Le débriefing aide à amorcer un processus de guérison psychique, en facilitant l'assimilation du choc traumatique en un souvenir non traumatique (réduction jusqu'à disparition de la peur, des angoisses, cauchemars ou tout autre symptôme inhabituel).

La victime est accompagnée par un professionnel rompu à cette technique pour ne pas rester seule face à son trauma.

Il permet également de détecter précocement les personnes qui nécessitent des mesures particulières de soutien.

2 À quoi sert-il ?

- Prévenir le stress post-traumatique, à savoir dépasser l'état de stupeur et son impact émotionnel ;
- Comprendre ses réactions et symptômes ;
- Retrouver un sentiment de sécurité.



3 Quand doit-il avoir lieu ?

Idéalement entre 48 et 72 heures après l'événement mais, il reste toujours d'actualité quelques semaines voire mois plus tard.

Il doit être proposé, jamais imposé.

4 Comment se déroule-t-il ?

- En petit groupe ou en individuel
- Dans un cadre sécurisant, respectueux et encadré par un psychologue



Comment mettre en place le débriefing par le service Accompagnement psychologique du CDG06 ?

• Vous êtes adhérent à l'offre pluridisciplinaire :

Le débriefing collectif ou individuel fait partie des prestations comprises dans votre forfait selon certaines modalités. Sa mise en œuvre ne nécessite pas une validation par le médecin du travail du CDG06 ;

• Vous êtes adhérent à l'offre complémentaire ou avez une convention avec le service Accompagnement psychologique :

Un débriefing peut être mis en place à votre initiative et sera facturé selon la tarification en vigueur.

Pour mettre en œuvre ces interventions, contactez directement le service par mail :

apsy@cdg06.fr

Le débriefing sera organisé sur site ou au CDG06 en fonction du besoin, de la taille du groupe, du type d'incident et de sa complexité. Sa durée est de 2 heures.

9^E RENDEZ-VOUS DES CONSEILLERS DE PRÉVENTION La santé mentale au programme

Le 17 juin 2025, le service Hygiène et Sécurité du CDG06 réunissait ses partenaires privilégiés, les conseillers de prévention œuvrant sur notre département.



Discours d'ouverture du Directeur général Pierre-Paul Léonelli entouré de l'équipe "Hygiène et Sécurité".

Cette journée a abordé une thématique d'actualité en lien avec la qualité de vie et les conditions de travail, à savoir pour le cru 2025 : la santé mentale.

Dans un contexte marqué par des transformations profondes des missions publiques et des conditions de travail, la santé mentale des agents est un enjeu croissant dans la Fonction Publique Territoriale. Souvent emprunte d'a priori, cette grande cause nationale 2025 est un sujet de préoccupation difficile à appréhender notamment en milieu professionnel.

Ce temps de travail a été l'occasion d'étoffer les connaissances de l'ensemble des participants et de faire le

lien avec les politiques de prévention existantes.

Les interventions d'experts choisis (Marie-Pierre Brunet, psychologue du travail, social Perform et Nicolas Trombert, ATCC) ont permis des retours d'expérience et la conduite d'ateliers participatifs sur ce sujet encore sensible.

Les enjeux centraux

- Repérage des signaux faibles ;
- Rôle de l'encadrement intermédiaire et des acteurs de prévention ;
- Articulation entre qualité de vie au travail et performance du service public.

Ces journées entre pairs sont toujours l'occasion d'un temps suspendu et convivial, en dehors des contraintes de terrain. Elles permettent de nourrir les échanges et renforcer la dynamique de réseau entre les acteurs de la prévention.

L'objectif était de permettre aux préventeurs de repartir avec des idées concrètes à mettre en œuvre et de ne plus se sentir seuls face à ces enjeux complexes... Une façon de prendre soin de la santé mentale de ceux qui travaillent auprès des employeurs à la préservation du capital humain.



Atelier animé par Nicolas Trombert



Atelier animé par Marie-Pierre Brunet

IL Y A DU NOUVEAU !

Un nouvel ACFI certifié

Félicitations à Thomas Mahe qui a obtenu sa certification "Chargé d'Inspection en santé-sécurité au Travail". Il a brillamment réussi le cycle de formation obligatoire des ACFI suivi auprès de l'INSET. L'équipe Hygiène et Sécurité au travail peut compter sur un nouvel acteur indispensable à la conduite des missions d'inspection sur le département des Alpes-Maritimes.



À vos agendas !

Journée thématique santé-sécurité, en collaboration avec le CNFPT.

Fort du travail collaboratif conduit en 2024, une nouvelle journée thématique est organisée par le CNFPT et le CDG06 le 7 octobre 2025.

Elle sera dédiée à un enjeu fondamental et toujours d'actualité : la prévention en santé et sécurité au travail. Dans un contexte de transformation des organisations, d'évolution des métiers et d'actualisation régulières des exigences réglementaires, la question de la prévention et de la sécurité des agents territoriaux constitue un levier stratégique de performance, d'attractivité et de qualité de vie au travail.

Cette journée a pour objectif de réunir les acteurs de la prévention, les encadrants, les médecins et infirmiers du travail, les conseillers et assistants de prévention, les DRH et tous les professionnels engagés sur ces thématiques, afin de partager des retours d'expérience, d'actualiser les connaissances techniques et juridiques et de favoriser la mutualisation des pratiques.

RETOUR SUR LE PREMIER SEMESTRE 2025

De nombreuses épreuves organisées !

Le service concours du CDG06 a organisé 10 concours et examens entre janvier et juin : 1 560 candidats ont été convoqués sur 6 journées d'épreuves écrites et près de 1 000 candidats ont été convoqués sur 42 journées d'épreuves orales.



Épreuve écrite de l'examen d'agent de maîtrise territorial au Palais des Expositions de Nice, le jeudi 23 janvier 2025



Le calendrier régional des concours et examens 2025-2026 est disponible sur notre site. Le nouveau calendrier 2026-2027 sera disponible fin octobre.



Pour la première fois, des épreuves étaient organisées au stade Allianz Riviera de Nice. Le concours d'ingénieur territorial a inauguré ce nouveau site les 18 et 19 juin

2^E FORUM DE L'EMPLOI PUBLIC



Des témoignages pour valoriser les métiers de la FPT

La 2^e édition du Forum de l'emploi et des métiers publics, organisée par la Préfecture des Alpes-Maritimes le 22 mai 2025, marque une volonté d'aller vers les territoires, comme en témoigne le choix d'organiser cette édition dans le bassin d'emploi d'Antibes, après celle de Nice en 2024.

Près de 300 visiteurs se sont déplacés afin de mieux connaître les 3 fonctions publiques largement représentées. L'objectif était de valoriser la diversité des métiers de la fonction publique, de créer du lien avec les publics (étudiants, demandeurs d'emploi, salariés en reconversion...), et de faire connaître les nombreuses opportunités professionnelles qu'offre ce secteur, dans toute sa richesse et sa modernité.

La présence active de représentants des 3 fonctions publiques sur les stands et lors des tables-rondes, les échanges, les conseils ont permis de renforcer l'attractivité du service public et de faire naître des vocations.

Les différentes modalités d'accès aux emplois de la fonction publique ont été détaillées : les 3 types de concours, la voie contractuelle comme porte d'entrée ainsi que les sites dédiés à l'emploi public, notamment "emploi-territorial.fr" et "choisirleservicepublic.gouv.fr".

Les témoignages des intervenants sur la progression de leur parcours professionnel via les concours, la mobilité interfonctions publiques ainsi que la diversité des métiers abordés ont permis au public de porter un regard neuf sur des fonctionnaires dynamiques, motivés et passionnés par leur métier.



Discours d'ouverture par Jean Leonetti (Maire d'Antibes), Ghislaine Ellena (Directrice régionale de France Travail) et Patrick Amoussou-Adeble (Secrétaire Général de la Préfecture des AM)



Table ronde "Les modalités d'accès à la fonction publique". De g. à dr. : Carole Claudepierre (CDG 06), Willam Luquet (CHU de Nice), Fabrice Marche (DGFIP) et animée par M^{me} Mignot (Directrice départementale adjointe Protection des populations)



Table ronde "Les carrières et les outils de la mobilité". De g. à dr. : Laura Scagiola (DGFIP), Thierry Denis (CHU de Nice), Sonia Zimmermann (Préfecture des AM) et animée par Pascal Nappey (Directeur SGCD Préfecture des AM)



Le service Emploi participe à de nombreux forums afin de promouvoir les offres des collectivités du 06

ARCHIVAGE

La reliure des actes, un accompagnement en évolution

Le CDG06 élargit son offre de service pour accompagner efficacement les collectivités dans la gestion de leurs actes administratifs.

Un soutien personnalisé vous est proposé dès la phase préparatoire de la reliure réglementaire. Cela inclut :

- des informations détaillées sur les dispositions légales en vigueur ;
- la préparation matérielle des actes ;
- la rédaction des tables chronologiques et thématiques ;
- une aide précieuse à la résorption des arriérés.

Nos experts en gestion des archives vous apportent également des conseils sur mesure et veillent à transmettre leur savoir-faire aux agents référents.

Notre objectif : adapter nos services aux besoins spécifiques de votre structure, en garantissant une gestion optimale de vos documents administratifs.

Vous recherchez une solution adaptée à vos besoins et conforme aux exigences légales :

Contactez-nous au 04 92 27 34 34

LE COACHING PROFESSIONNEL

Un accompagnement sur mesure au service de la performance collective

Dans un contexte où les organisations doivent sans cesse s'adapter, le coaching professionnel est un levier stratégique pour accompagner les agents et les services dans leur évolution.

Individuellement ou en équipe, le coaching permet aux agents :

- d'identifier leurs propres ressources et construire des solutions adaptées à leurs objectifs ;
- de redonner du sens au travail quotidien en clarifiant les missions ;
- de fluidifier les relations professionnelles ;
- de renforcer l'engagement.

Il permet aux managers :

- d'adapter leur posture ;
- de mieux comprendre les profils de leurs collaborateurs ;

• d'instaurer une culture managériale fondée sur la coopération et la confiance.

Nos coachs certifiés proposent un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins : repositionnement professionnel, mobilité, accompagnement au reclassement, transformation managériale, projets de réorganisation...

Leur écoute active et bienveillante crée un espace de réflexion sécurisé propice à la prise de recul et à l'élaboration de nouvelles perspectives et de solutions concrètes et opérationnelles.

Révèle les talents

Renforce la cohésion

Favorise une performance durable

Contactez-nous à corh@cdg06.fr